



Texte original.*

Evolutions de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : Quelles conséquences pour les formations en ergonomie ?

Collège des Enseignants-Chercheurs en Ergonomie - CE2

41 Rue Gay-Lussac, 75005 Paris, ce2.ergonomie@gmail.com

Résumé. Dans le cadre de sa mission de promotion de l'enseignement et de la recherche en Ergonomie, le CE2 est présent depuis plusieurs années à la SELF pour informer et échanger avec la communauté à ce sujet. Nombre de questions se posent dans un contexte où le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) prend des décisions ayant de multiples impacts très concrets sur l'enseignement et la recherche. L'objectif du présent texte est d'informer et de débattre avec la communauté des changements institutionnels en cours ou à venir et de leurs conséquences sur les formations à l'ergonomie. Dans un premier temps, nous présentons les principales réformes actuelles, et les premières actions du CE2 pour aider à préserver la qualité des formations initiales. Dans un second temps, nous présenterons un état des lieux des formations (initiales et continues) à l'ergonomie dans l'enseignement supérieur.

Mots-clés : Formation à l'ergonomie, transformations, enseignement du supérieur et la recherche

Abstract. The French association of professors and associate professors in ergonomics (CE2) is dedicated to promote teaching and research in ergonomics in French universities. In this sense, this association searches to continuously inform and share the ergonomics community at the SELF conference. Nowadays, there is a serious number of issues that teachers and researchers in ergonomics may face due to political changes. The objective of the symposium is to stress institutional and organisational changes that may affect teaching of ergonomics in order to debate this issue with the community. Firstly, we will present these main changes, and actions of the association with regards to them, which help in maintaining quality of teaching program. Secondly, we will present a picture of current situations of teaching programs in French universities, and the constraints they may face.

Key words: Teaching of ergonomics, transformations, universities

*Ce texte original a été produit dans le cadre du congrès de la Société d'Ergonomie de Langue Française qui s'est tenu à La Rochelle du 1^{er} au 3 octobre 2014. Il est permis d'en faire une copie papier ou digitale pour un usage pédagogique ou universitaire, en citant la source exacte du document, qui est la suivante : CE2. (2014). Evolutions de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : quelles conséquences pour les formations en ergonomie. 49^{ème} congrès de la self.

Aucun usage commercial ne peut en être fait sans l'accord des éditeurs ou archiveurs électroniques. Permission to make digital or hard copies of all or part of this work for personal or classroom use is granted without fee provided that copies are not made or distributed for profit or commercial advantage and that copies bear this notice and the full citation on the first page.

INTRODUCTION

Le Collège des Enseignants-Chercheurs en Ergonomie (CE2) est une association qui regroupe 55 membres en poste dans les universités de tout le territoire français. Dépendants du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR), ils portent de façon massive la formation en ergonomie auprès de publics variés (futurs ergonomes, ingénieurs, psychologues, enseignants, préventeurs, etc.), ainsi que la formalisation des connaissances du domaine (CE2, 2013). Depuis plusieurs années le CE2 est présent à la SELF pour informer et mobiliser la communauté des ergonomes sur les liens entre l'ESR et le développement de l'ergonomie. Dans ce sens, le précédent congrès de la SELF (2013) a été l'occasion d'une mobilisation forte de la communauté (SELF, ARTEE, FEES, associations, etc.) autour de la préservation de la mention « ergonomie » des diplômes de Master.

Toutefois, nombre de questions se posent encore dans un contexte où le MESR prend des décisions ayant de multiples impacts très concrets sur l'enseignement et la recherche :

- définition du cadre national des formations qui comporte une profonde modification de la nomenclature des intitulés du diplôme national de master afin de diminuer le nombre de masters et de faciliter la lisibilité de l'offre de formation nationale ;
- développement de la formation universitaire par le dispositif formel de l'apprentissage ;
- obligation au regroupement des établissements universitaires en COMmunité d'Universités et d'Établissements (COMUE) (Loi de juillet 2013) ;
- transformation du décret définissant le statut d'enseignant-chercheur ;
- Renforcement des modalités de financement par appel à projet tel que les programmes Labex¹ et Idex. Dans ce contexte, l'objectif du CE2 est d'informer et de débattre avec la communauté des changements institutionnels en cours ou à venir, et de leurs conséquences sur le paysage de l'enseignement supérieur (parcours de formation, renouvellement des équipes, modalités de recherche, etc.) en France. Nous prévoyons d'illustrer ce point à travers un état des lieux de la situation des formations en ergonomie dans l'enseignement supérieur, de leurs contraintes et de leurs ressources.

Dans une première partie, nous décrirons les transformations actuelles du paysage de l'ESR qui ont un impact sur la formation. Dans une seconde partie, nous présenterons certaines actions du CE2 pour garantir la pérennité des formations universitaires à l'ergonomie (préservation de la mention « ergonomie », cadre pour aider à la définition des formations). Enfin, nous présenterons de premiers

¹ Instruments du programme Investissements d'avenir destiné à soutenir la recherche d'ensembles d'équipes sur une thématique scientifique donnée (Grand emprunt de la France 2010)

éléments préfigurant un état des lieux de la situation des formations en ergonomie comme base de réflexions sur les changements à venir.

EVOLUTIONS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

Comme bien des secteurs, l'enseignement supérieur et de la recherche est l'objet de multiples transformations qui relèvent de décisions prises au niveau des politiques publiques, des sites géographiques (Bordeaux, Toulouse, Paris...), des établissements, des équipes d'enseignement et de recherche, jusqu'aux individus. Plusieurs dynamiques de transformation sont en jeu :

- les transformations de la fonction publique (Révision Générale des Politiques Publiques, Modernisation de l'Action Publique, etc.) ;

- les formes de financement et de pilotage de la recherche : Loi relative aux Libertés et Responsabilités des Universités (loi LRU de 2007) avec la création des financements des secteurs d'excellence ; Loi relative à l'Enseignement et la Recherche de juillet 2013 qui inclut la création des Communautés d'Universités et d'Établissements (COMUE) sous le mode de fusion, de fédération ou d'association (ces nouvelles structures donnent lieu à l'écriture de nouveaux statuts qui seront votés à l'été 2014) ; de nouvelles structures de gouvernance sont créées ;

- Réforme de la formation professionnelle de mars 2014 (disparition du DIF et création du Compte Personnel de Formation (CPF), modification des entretiens professionnels, transformation des modalités de financement) ;

- nouvelles formes d'accès aux diplômes : développement de l'apprentissage, de la VAE, des cours en ligne ouverts et massifs (MOOCS)...

Nous reprendrons ici les questions qui sont actuellement discutées au sein du CE2 et qui témoignent d'enjeux pour l'ensemble de l'ergonomie.

ENJEUX POUR LE CE2 ET ACTIONS ENTREPRISES

Faire vivre la mention « ergonomie » des masters

Les formations en ergonomie sont établies et reconnues. Elles reposent sur un socle de plus de 14 masters (CE2, 2013), qui permettent d'assurer une formation de niveau bac + 5. L'ancrage des formations universitaires en ergonomie sur l'ensemble du territoire montre une bonne accessibilité de la formation à l'ergonomie dans plus de 10 régions.

La préservation de la mention « ergonomie » dans la nouvelle nomenclature des diplômes de masters, redéfinie par le MESR (Cadre National des Formations), est une preuve de reconnaissance du besoin de formation au métier d'ergonome et de la

réactivité de la communauté qui a soutenu la démarche. De plus, le fait que la mention « ergonomie » puisse être rattachée à des domaines différents (psychologie, biologie, ingénierie, STAPS²...) pourrait assurer un développement de l'ergonomie en adéquation avec son caractère pluridisciplinaire et à la situation actuelle des formations en ergonomie.

La sauvegarde de la mention « ergonomie » au niveau des masters est un acquis important, mais elle ne se suffit pas à elle-même. Il nous faut notamment pérenniser ce succès en trouvant les moyens de faire effectivement vivre cette mention dans plusieurs universités. Il convient d'y porter une attention particulière pour que les porteurs de l'ergonomie dans l'ESR puissent consolider et développer la formation et la recherche en ergonomie. Par exemple, la question des effectifs d'inscrits dans une mention semble aujourd'hui un élément critique : dans la mesure où une mention de master comporte le plus souvent différents parcours, la tendance est à la création de masters à partir d'une masse critique de 80 inscrits, bien supérieure aux effectifs des formations en ergonomie (généralement de 15-20 étudiants pour les promotions de Master 2). Si les parcours en ergonomie trouvent leur place lors des renouvellements des maquettes de master, le montage d'une mention « ergonomie » reste dans les faits extrêmement difficile. Ceci pose alors la question de l'identification de ces parcours en ergonomie, qui n'apparaissent pas explicitement dans l'intitulé de certains diplômes, et de leur visibilité au moment des recrutements professionnels. Les questions de l'usage de la mention « ergonomie » et de la mise en visibilité des parcours sont donc à l'ordre du jour. Plusieurs pistes sont travaillées pour pallier ces difficultés en adossant les parcours de formation en ergonomie à des laboratoires identifiés dans le champ de la recherche de la discipline et en promouvant la création de co-diplômes.

De l'habilitation des diplômes à l'accréditation³ des établissements

Le CE2 a donné un cadre pour aider à la définition, à l'évaluation, à l'identification du périmètre de la dénomination « ergonomie » des contenus des masters d'ergonomie (CE2 ; 2013)⁴. Ces recommandations posent les caractéristiques des professionnels de l'ergonomie, de la discipline et des contenus de formation. Ce travail est un préalable indispensable

² Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

³ Mesure phare de la loi ESR du 9 juillet 2013 de Mme Fioraso G.

⁴ Ces recommandations sont cohérentes avec les recommandations de l'IEA (Internationale Ergonomics Association), conformes aux exigences de CREE (Centre for Registration of European Ergonomists) et en accord avec la fiche-métier « ergonome » définie par la SELF, Cinov « ergonomie », Ce2, ADECAPE, ARTEE)

qui aide et aidera les enseignants-chercheurs à se préparer à de nouvelles modalités de renouvellement des diplômes. En effet, les diplômes ne sont plus « habilités ». Ce sont maintenant les établissements qui sont accrédités par le MESR pour délivrer leurs diplômes. Ainsi l'État n'entrera plus dans le détail des formations. Ce sera l'établissement accrédité pour la durée de son contrat pluriannuel qui veillera au respect du « cadre national des formations » (art. L.613-1 du code de l'éducation) comprenant la liste des mentions des diplômes nationaux regroupés par grands domaines (Sciences Humaines et Sociales ; Droit, Gestion Economie ; etc.) ainsi que les règles relatives à l'organisation des formations.

L'existence de ces recommandations est une ressource d'autant plus importante que pour chaque site, la connaissance de l'ergonomie par les décideurs locaux risque d'être moindre, d'autant que ces derniers n'auront pas de visibilité sur l'ensemble des masters d'ergonomie. Ainsi, les porteurs des masters ou de formations en ergonomie y trouveront une aide pour concevoir et porter leur projet de formation dans leur établissement. Ils y trouveront des moyens pour concevoir des cursus sous forme de parcours, pour définir les volumes horaires d'enseignement et de travail personnel souhaités, pour décrire les unités d'enseignement capitalisables dites ECTS⁵, et les modalités pédagogiques, etc. dans le cadre du LMD⁶.

On voit ici un mouvement propre à l'autonomie des universités (cf. loi LRU) où la question du contenu des formations se travaillera à un niveau plus local, site universitaire par site universitaire⁷. Les sites ayant « juste » à apporter des éléments sur « le lien entre enseignement et recherche au sein de l'établissement, la qualité pédagogique, la carte territoriale des formations, les objectifs d'insertion professionnelle et les liens entre les équipes pédagogiques et les représentants des professions concernées par la formation ».

Tous ces changements renforcent la pertinence pour le CE2 de proposer des recommandations pour les formations et de proposer des référentiels-métiers tel que le travaille le groupe ORME⁸ (ORME, 2013) pour tenir l'adéquation entre l'usage du terme « ergonomie » et des contenus qui y sont associés.

⁵ European Credits Transfer System

⁶ Afin d'harmoniser les cursus d'enseignement supérieur européens, le cursus universitaire français s'organise autour de trois diplômes : la licence, le master et le doctorat. Cette organisation L.M.D. vise à accroître la mobilité des étudiants entre disciplines, entre formations professionnelles ou générales et au sein de l'offre européenne d'enseignement supérieur.

⁷ C'est-à-dire au niveau des COMUE

⁸ Organisations Représentant les Métiers de l'Ergonomie

Assurer le couplage de l'enseignement de la recherche

Si le nombre de masters en ergonomie témoigne d'une forte présence des formations dans l'enseignement supérieur, l'ergonomie est dans une situation beaucoup plus fragile sur le plan de la recherche institutionnelle. Les évolutions mentionnées renforcent les besoins de soutien des équipes pédagogiques par des laboratoires impliqués dans la recherche en ergonomie.

L'accréditation des diplômes pour un site s'attache au potentiel de recherche de l'établissement. La cartographie de la recherche menée par le CE2 montre qu'il y a très peu de laboratoires de recherche dits d'ergonomie. Les laboratoires de recherche ont été incités à se regrouper et englobent des thèmes de recherches distincts et très variés. Un certain nombre d'enseignants-chercheurs en ergonomie se retrouvent ainsi rattachés à des laboratoires d'une autre discipline telle que mentionnée précédemment. Ainsi la consolidation des équipes de recherche au sein des laboratoires est un projet à tenir.

Par ailleurs, si le CE2 dénombre 55 membres, moins d'un quart d'entre eux sont professeurs alors qu'en moyenne sur l'ensemble de l'ESR cette proportion était de plus du tiers en 2010⁹. Cette faible proportion de professeurs est un point faible au regard des évolutions en cours puisque les professeurs sont mieux positionnés pour obtenir des moyens de recherche (financements de thèse, montage de projet de recherche...)

La difficulté d'accéder à de l'encadrement doctoral, les charges d'enseignements et administratives, l'absence de stratégies collectives pour conduire au professorat constituent un objet de préoccupation récent au sein du CE2.

L'ergonomie dispose d'atouts par sa relation à l'entreprise, mais la communauté se doit d'être imaginative, car les fonctionnements passés ne permettront pas de fonctionner demain vu les transformations que nous avons mentionnées. Le CE2 est un élément pour tenir le sens de la discipline tout en s'intégrant dans le nouveau paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche. Cette question concerne certes les enseignants-chercheurs en ergonomie, mais aussi tous les praticiens compte tenu de l'imbrication et de la dépendance mutuelle de la formation et de la recherche en ergonomie pour le développement de la discipline bien au-delà des sphères académiques.

Etat des lieux des formations supérieures en ergonomie

L'objectif de l'état des lieux des formations est d'identifier les impacts locaux des changements évoqués plus haut. On cherche donc à connaître quels

⁹ <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid22654/demographie-des-enseignants-de-l-enseignement-superieur.html>

sont les changements qui ont un impact notable sur les formations, ainsi que les contraintes et les ressources des collègues dans la conception des maquettes (contraintes de l'université, contraintes liées au positionnement par rapport à telle ou telle discipline, mutualisation, respect possible ou non des critères définis par le CREE¹⁰) des collègues dans la conception des maquettes de formations.

CONCLUSION

Le besoin de fonctionner en réseau apparaît plus que jamais nécessaire pour partager l'information et l'analyse des évolutions en cours et construire des outils et des stratégies communes pour le développement de la discipline. L'ergonomie n'est plus en phase de construction, elle a besoin de se consolider, de cohésion et de coordination.

L'ESR est dans des mouvements contradictoires d'autonomie de choix et d'action, mais aussi de contraintes fortes de fonctionnement. De plus, le contexte de réforme de l'État, associé à la concurrence dans le champ de la recherche modifie les cadres de travail. Les membres du CE2, en association avec les autres formes de représentations du métier (consultants, ergonomes internes, etc.) se doivent de comprendre les nouvelles formes d'enseignement et de recherche. La mise en débat des éléments de compréhension de ces nouvelles formes au sein de la communauté des ergonomes, vise à les aider à trouver les voies souhaitables de développement de la discipline.

REFERENCES

- Collège des Enseignants-chercheurs en Ergonomie. *Cartographie de la recherche en ergonomie* [en ligne]. 18 mai 2012 [consulté le 12 mai 2014]. http://www.ce2-ergo.fr/productions/cartographie_recherche_2012.pdf
- Collège des Enseignants-chercheurs en Ergonomie. *Liste de masters en ergonomie* [en ligne]. Octobre 2013 [consulté le 12 mai 2014]. http://www.ce2-ergo.fr/rech_form/liste_formation_master_oct_13.pdf
- Collège des Enseignants-chercheurs en Ergonomie. *Recommandations relatives aux masters d'ergonomie*. [en ligne]. Novembre 2013 [consulté le 12 mai 2014].
- ORME. *Fiche-métier : ERGONOME*. [en ligne]. 2013 [consulté le 12 mai 2014]. http://www.ce2-ergo.fr/productions/fiche_metier_ergonome.pdf

¹⁰ Centre for Registration of European Ergonomists

Les colonnes de la dernière page doivent être de longueur similaire.